

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Rapporteur général : Guy Sorman

*Le mobilier urbain*

Avis présenté par : Jacqueline Ametller-Dougier, Agnès Charbonnel, Pascal Cornu-Thénard, Stéphane Faure, Alain Louvier, Lydia Marie, Delphine Palatin, Alain Pfeffer, Antoine Rade, Nadia Roberge, Cyrille Vigorie.

Rapporteur : Danielle Queyrol

Rapporteur adjoint : Clémence Cocqueret

Sommaire :

Lettre de saisine	Page 3
Les 19 recommandations	Page 4
Introduction	Page 5
Partie 1 : Aménager, sécuriser, désencombrer et homogénéiser	Page 6
Partie 2 : Se reposer, se divertir et rafraîchir	Page 11
Partie 3 : Smart city et se connecter	Page 22
Partie 4 : Informer et communiquer	Page 25
Partie 5 : Végétaliser	Page 39
Conclusion	Page 54
Remerciements	Page 55
Annexe	Page 56



VILLE DE BOULOGNE~BILLANCOURT

LE MAIRE

Le 14 MAI 2021

*Am* Monsieur le Président délégué,

Suite à la nomination des 60 premiers conseillers du CESEL lors du Conseil municipal du 18 mars dernier, je souhaiterais que l'une de ses commissions réfléchisse à la question du mobilier urbain.

En effet, on constate à Boulogne-Billancourt une disparité du mobilier urbain datant d'époques différentes. Je vous propose donc de réaliser un état des lieux afin de recenser les différents types de mobiliers et leur usage.

Ce travail permettra également de réfléchir à une plus grande cohérence et homogénéité urbaine visant à une meilleure appropriation de l'espace public pour les Bouonnais.

Enfin, l'étude sera aussi l'occasion de rendre notre ville plus accessible et plus facile, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, de réfléchir à l'installation de mobilier pédagogique afin de favoriser la propreté et la sécurité des rues et enfin, de répondre à de nouveaux besoins urbains : stationnement de vélos et trottinettes, stations de gonflage en accès libre.

Pour vous appuyer dans vos travaux, vos interlocuteurs élus seront Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, maire-adjoint délégué à l'Espace public et à la Propreté et et Monsieur Yann TEXIER, directeur territorial nord de Grand Paris Seine Ouest.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président délégué, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *de amicalement,*

  
Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Guy SORMAN  
Président délégué du CESEL

## **Les recommandations :**

### **1 : Aménager, sécuriser, désencombrer et homogénéiser**

- 1.1 Enterrer les conteneurs de verre
- 1.2 Désencombrer l'espace public et homogénéiser le mobilier urbain
- 1.3 Mutualiser le mobilier signalétique en le rendant multifonctionnel

### **2 : Se reposer, se divertir et rafraîchir**

- 2.1 Intégrer un mobilier adapté dans la quinzaine d'espaces résiduels identifiés, en concertation avec les conseils de quartier et en sollicitant l'étude d'un artiste ou d'un architecte.
- 2.2 Choisir systématiquement un mobilier favorisant la convivialité.
- 2.3 Créer des points d'eau pour réaliser des îlots de fraîcheur

### **3 : Smart city et se connecter**

- 3.1 Utiliser des QR codes pour suivre les parcours culturels de la ville sur smartphone
- 3.2 Installer des bornes d'information près de l'office du tourisme
- 3.3 Installer des bancs connectés et des bureaux urbains
- 3.4 Installer des tables de jeux
- 3.5 Profiter du renouvellement du marché public « mobilier urbain » pour intégrer du mobilier connecté

### **4 : Informer et communiquer**

- 4.1 Marquer les 10 entrées de ville par une sculpture évocatrice de l'histoire et de l'identité de la ville
- 4.2 Associer le marqueur choisi à la charte graphique de la ville comme signal et le décliner sur la communication de la ville
- 4.3 Développer de nouveaux parcours en utilisant des panneaux en lave émaillée dessinés par Monsieur Chemetoff
- 4.4 Donner à voir, sur des fresques murales, des éléments de la culture et de l'identité de Boulogne-Billancourt

### **5: Végétaliser**

- 5.1 Aménager l'espace urbain en utilisant des végétaux plutôt que du mobilier urbain en s'inspirant de villes voisines (ex : Neuilly-sur-Seine)
- 5.2 Profiter de la loi LOM pour optimiser la végétalisation des rues
- 5.3 Choisir les plantes les plus adéquates comme alternatives au mobilier urbain
- 5.4 Conserver les 149 jardinières en béton
- 5.5 Exemple d'aménagement possible : abords de la Grand Place

## **Introduction et orientations**

Nous avons cherché à donner des recommandations très concrètes, à la fois ambitieuses et réalistes. Nous nous sommes appuyés, dans notre démarche, sur les réflexions suivantes :

- Le mobilier urbain doit contribuer au confort, à la sécurité, à l'agrément et à des services au public modernisés.
- Il participe à l'image et à l'attractivité de la ville
- Avec la croissance de la population boulonnaise et la diversification des types de mobilité (vélos, trottinettes, ...) il est nécessaire d'optimiser l'occupation de l'espace.
- Enfin, il convient de traiter ensemble, de façon globale et cohérente, « espaces verts » et « mobilier urbain ».

A partir de ces réflexions, nous avons articulé nos recommandations sur le mobilier urbain selon ses fonctionnalités.

Nous présenterons dans ce rapport 20 propositions dans les 5 domaines suivants :

- 1) Aménager, sécuriser, désencombrer et homogénéiser
- 2) Se reposer, se divertir et rafraîchir
- 3) Smart city et se connecter
- 4) Informer et communiquer
- 5) Végétaliser

## **Partie 1 : Aménager, sécuriser, désencombrer et homogénéiser**

Le trottoir est l'emplacement destiné, normalement exclusivement, à la circulation des piétons. Un passage suffisant doit leur être réservé, d'une largeur minimale de 1,40 mètre, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Les passants doivent pouvoir rejoindre sans difficulté les commerces ou leur habitation.

En matière de sécurité routière, certaines réglementations sont apparues en 2015, afin de permettre aux usagers de la route les plus fragiles, tels que les piétons et les cyclistes, d'être mieux protégés. Ainsi, l'interdiction de stationnement sur un trottoir devrait être totale, pour renforcer la sécurité des piétons.

Avec une densité de population croissant d'année en année, qui atteignait 19 700 habitants au km<sup>2</sup> en 2018 – dernière statistique connue- et le développement de mobilités douces mais hétérogènes, la question de l'occupation optimale des trottoirs se pose nécessairement.

Pour bien assurer toutes les fonctionnalités utiles et souhaitées, il convient aussi d'examiner les possibilités de libérer de l'espace inutilement ou inefficacement occupé par le mobilier urbain.

**1.1- Enterrer les conteneurs de verre**

**1.2- Désencombrer l'espace public et homogénéiser le mobilier urbain**

**1.3- Mutualiser le mobilier signalétique en le rendant multifonctionnel**

\*\*\*

## 1.1- Enterrer les conteneurs de verre

Constat : La plupart des dépôts de verre sur la commune sont mis en évidence alors qu'ils sont particulièrement inesthétiques.



*Avenue Jean-Baptiste Clément  
Croisement route de la Reine/ boulevard Jaurès*

Nos recommandations :

- Enterrer les dépôts de verre.
- Si c'est irréalisable sur l'implantation actuelle, déplacer le conteneur vers un lieu proche, là où le terrain le permet.
- Les entourer par des zones d'arbustes en pleine terre (sur le modèle de ce qui a été fait au carrefour rue Darcel/rue Denfert-Rochereau)

Au cas où cette solution ne serait pas possible, nous proposons d'habiller les conteneurs avec des affiches de reproduction d'œuvre émanant des différents musées de la ville

*Croisement rue Darcel/rue Denfert-Rochereau*



## 1.2- Désencombrer l'espace public et homogénéiser le mobilier urbain

1.2.1 Avec les années, l'accroissement du trafic automobile et des activités de livraison, les potelets installés pour empêcher le stationnement sur les trottoirs et protéger les piétons sont devenus systématiques dans l'aménagement urbain.

Aujourd'hui il apparait que les potelets ont proliféré : ils occupent l'espace, présentent un risque pour les personnes malvoyantes ; certains sont devenus inutiles par rapport à leur objectif d'empêcher le stationnement automobile sur le trottoir.

En conséquence, nous recommandons de :

- Réduire autant que possible le nombre de potelets,
- Les uniformiser,
- Les remplacer par des végétaux (cf. partie 5)



*Rue Diaz : enfilade de potelets*



## 1.2.2- Autres possibilités pour désencombrer l'espace public

- Diminuer le nombre d'horodateurs :

L'automobiliste a désormais la possibilité de régler son stationnement via une application mobile. Le mode de paiement « physique » n'est maintenant qu'une des possibilités et non l'unique mode de règlement.

- Limiter le nombre de panneaux de jalonnement directionnel :

Il est de plus en plus fréquent de trouver un itinéraire ou une adresse via une application sur le téléphone. Solliciter les conseillers de quartier pour repérer, lors des tournées d'inspection, les panneaux qui n'auraient plus de raison d'être

- Enterrer les fils électriques :

Ce qui permettra de supprimer les poteaux qui les supportent



Rue Anna Jacquin



Quai du 4 septembre

## 1.2.3 Uniformiser le matériel urbain

- Il y a 954 corbeilles à Boulogne-Billancourt.

Nous proposons que celles-ci, au fur et à mesure de leur remplacement, soient sur le même modèle dans toute la ville, avec cendrier incorporé.

- Les râteliers à vélos ou à trottinettes doivent être semblables dans toute la ville.

## 1.3- Mutualiser le mobilier signalétique en le rendant multifonctionnel.

Souvent, pour des raisons évidentes d'autonomie voire de responsabilité, chaque opérateur concerné installe son panneau ou signalétique sur son propre support ; la ville de Boulogne-Billancourt peut fortement encourager la mutualisation d'un seul et même support pour satisfaire plusieurs fonctionnalités.

Exemple de saturation visuelle de l'espace public :

*Croisement rue des Fossés St Denis/rue de l'Abreuvoir*





DR

*Exemple de mutualisation de poteaux rue d'Aguesseau (à gauche)*

*et de mutualisation manquée (à droite)*

*Angle Boulevard Jean-Jaurès/ rue du Château*



## **Partie 2 : Se reposer, se divertir et rafraîchir**

Dans ce domaine, nous recommandons :

**2.1- Intégrer un mobilier adapté dans la quinzaine d'espaces résiduels identifiés, en concertation avec les conseils de quartier et en sollicitant l'étude d'un artiste ou d'un architecte.**

**2.2- Choisir systématiquement un mobilier favorisant la convivialité.**

**2.3- Créer des points d'eau pour réaliser des îlots de fraîcheur**

\*\*\*

## 2-1 –Intégrer un mobilier adapté dans la quinzaine d’espaces résiduels identifiés, en concertation avec les conseils de quartier et en sollicitant l’étude d’un artiste ou d’un architecte

La valorisation et l’embellissement de nos villes constituent des facteurs indéniables d’attractivité et de vitalité de nos territoires. C’est pourquoi nous pensons qu’il faut intégrer un mobilier adapté dans des projets d’aménagements de l’espaces public.

Les rues et avenues de Boulogne-Billancourt étant souvent orientées vers une place centrale du type place Marcel Sembat ou une des 10 entrées de ville, l’urbanisation a laissé derrière elle de nombreux espaces résiduels abandonnés lors des phases d’aménagement. Ces emplacements vides, parfois dégradés, sont tristes et inesthétiques alors qu’ils constituent un potentiel pour la cité.

Nous proposons que ces espaces, au nombre de 15 à 25, soient totalement repensés en concertation avec les conseils de quartier.

Les Boulonnais se sont déjà exprimés lors d’une consultation récente sur le budget participatif 2021 (BBI du mois de janvier 2022), 6 projets sur 8 pourraient déjà facilement trouver place dans les 15 espaces résiduels mentionnés<sup>1</sup> dans notre rapport : Street art, boîte à livres, refuges oiseaux, abris pergola, hôtel d’insectes, fresques.

Cet aménagement urbain nécessitera la consultation d’urbanistes et d’architectes, afin de rechercher à la fois l’esthétique et la convivialité, et d’optimiser l’utilisation de l’espace.

---

<sup>1</sup> N° 1 : Route de la Reine / Boulevard Jean-Jaurès ;

N° 2 : 17, Avenue Jean-Baptiste Clément ;

N° 3 : Avenue André Morizet (Office de tourisme) ;

N° 4 : Boulevard de la République (36-38) / Rue Thiers ;

N° 5 : Rue du Vieux Pont de Sèvres Boulevard de la République (18) / Rue des longs Prés ;

N° 6 : Rond-Point André Malraux ;

N° 7 : Rue Marcel Dassault (55) / Rue de Vanves ;

N° 8 : Croisement rue du Parchamp/ rue Mahias ;

N° 9 : Place du Marché ;

N° 10 : Place de Bir-Hakeim (piscine) ;

N° 11 Rond-Point Rue Yves Kermen / Rue du Vieux Pont de Sèvres / Cours de l’Île Seguin ;

N° 12 : Avenue du Général Leclerc / Rue Castéja ;

N° 13 : Rue Paul Constant (entre la médiathèque Landowski et la Mairie) ;

N° 14 : Entre la place Bernard Palissy et l’église Notre-Dame ;

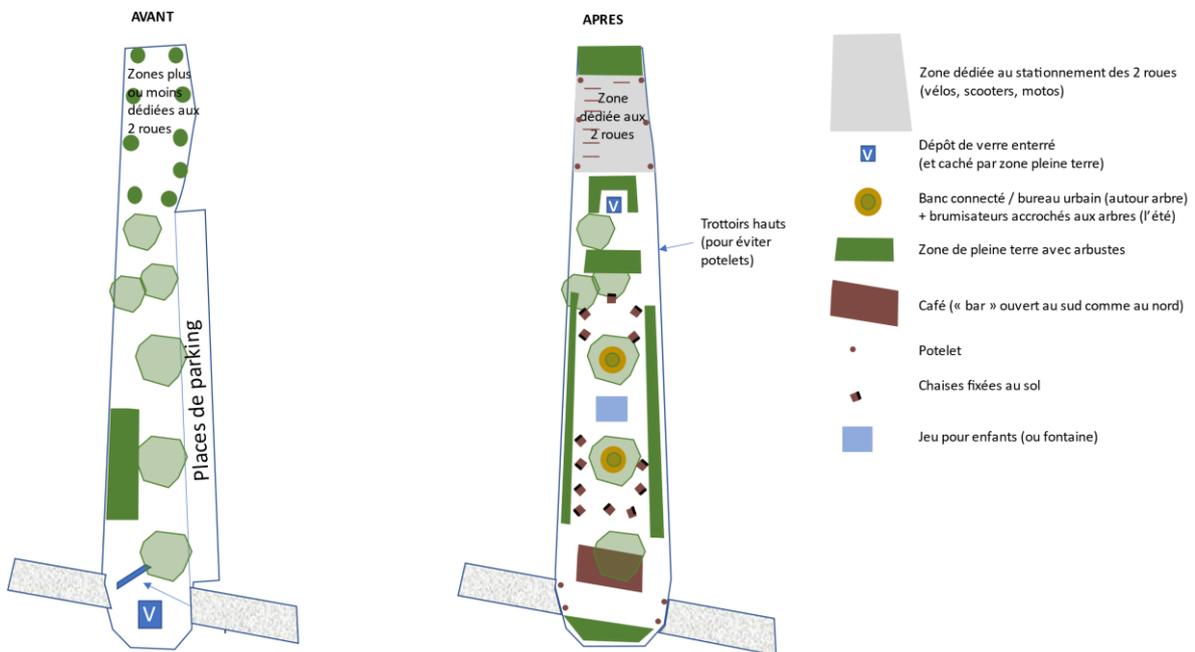
N° 15 : Rue du château (entre la rue Fessart et la rue de l’Est)



N°1 (Angle Route de la Reine, boulevard Jean-Jaurès)



Une véritable place non exploitée : proposition d'aménagement (avec une « Folie » de type Café à l'image de ce que Neuilly va réaliser avenue Charles-de-Gaulle)



*N°2 (17 avenue Jean Baptiste Clément)*

A l'occasion de la réalisation des fresques sur les trois pignons donnant sur la place, il serait souhaitable de repenser intégralement cet espace à la fois public et privé.

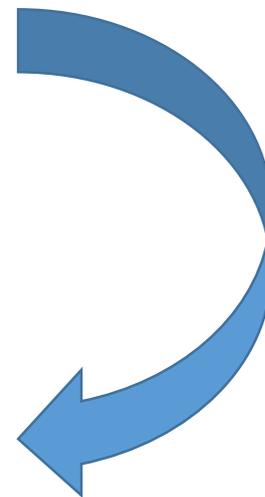


*N° 3 (Office de tourisme)*

**Etat existant**



**Etat projeté**



Ouvrir largement l'office du tourisme sur cette placette avec panneaux d'information, d'orientation et de réservation.

Point d'accueil des touristes et visiteurs de Boulogne-Billancourt (à repenser)

N°4 (36-38 boulevard de la République)

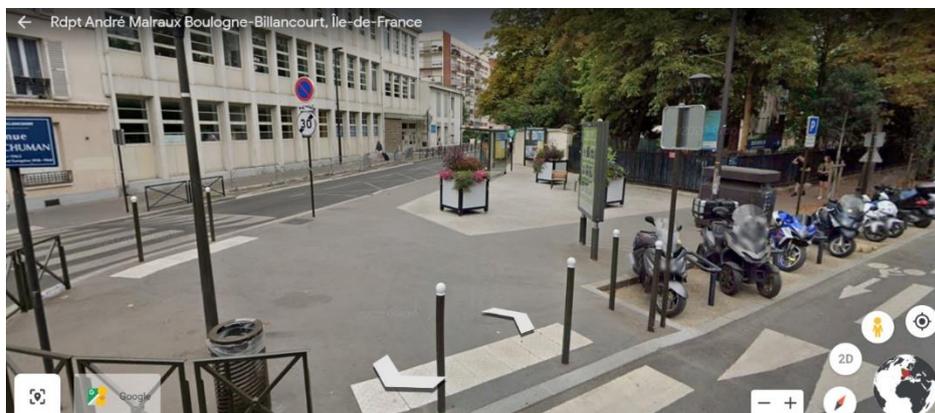


- Ajouter des arbres dans le prolongement de ce qui a été fait plus loin dans la rue



- Végétaliser l'angle de rue qui dispose de zones de pleine terre non exploitées (simple pelouse).
- Ajouter une aire de jeu (jeu de boule, abris pergola, etc.) en utilisant le budget participatif.
- Ou encore une « Folie » à l'image de ce que Neuilly-sur-Seine va réaliser avenue Charles-de-Gaulle

### N°6 (Rond-Point André Malraux)



Large espace sous exploité.

- Remplacer bacs par zones de pleine terre
- Offrir aux élèves de l'école (qui jouxte la place) des boîtes à livres, des jeux d'enfants et/ou éducatifs et mobiliers conviviaux.
- Ou encore une « Folie » à l'image de ce que Neuilly va réaliser avenue Charles-de-Gaulle

### N°7 (55 rue Marcel Dassault)



- Dépôt de verre à encastrer
- Ajouter zones de pleine terre + stationnements motos & vélos
- Mur (actuellement tagué) à exploiter (Street Art ? Fresque ?)

N°10 (Piscine)



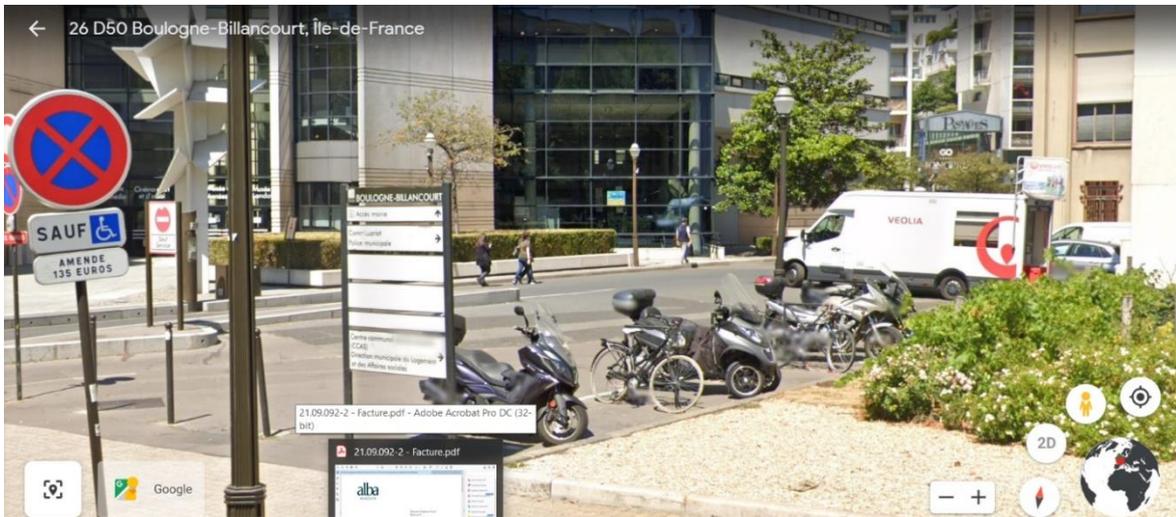
Alignement d'arbres, jet d'eau / fontaine

N°12 (1 rue Castéja)



- Dépôt de verre à encastrer.
- Végétaliser cet espace très minéral.
- Créer une « Folie – Renault ? » à l'image de ce que Neuilly-sur-Seine va réaliser avenue Charles-de-Gaulle

N°13 (Mairie)



- Kiosque à musique
- Abris pergola
- Créer une « Folie » à l'image de ce que Neuilly va réaliser avenue Charles-de-Gaulle pouvant avoir une dimension culturelle forte

## 2.2 Choisir systématiquement un mobilier favorisant la convivialité

Pour créer la rencontre, il serait utile de multiplier les bancs en arrondis apposés aux massifs de fleurs. De même, des bancs circulaires pourraient être installés autour des arbres. Ceci favoriserait une ambiance de village.



DR



**Les boîtes à livres** permettraient aux Boulonnais de s'impliquer au sein de leur ville, de motiver l'échange, la solidarité, le partage... On dépose un livre, on emprunte un livre, on se cultive gratuitement.

Elles pourraient être disposées près des abris bus, des bouches de métro, dans les parcs.



DR



DR

*Exemple square des poètes (16<sup>e</sup> Paris)*

### 2.3- Créer des points d'eau pour réaliser des îlots de fraîcheur

- Disposer des plans d'eau dans les parcs : « Dans les parcs urbains disposant d'un plan d'eau, on peut gagner jusqu'à 6 °C » - source : Les Echos (« Penser l'urbanisme pour continuer de vivre en ville malgré la chaleur », 2 novembre 2021)

- Végétaliser et rafraîchir les places :

#### **Exemples de places susceptibles d'être travaillées :**

- Gare routière du Pont de Sèvres
- Place Marcel Sembat
- Les différentes places à l'entrée des grands axes qui traversent ou longent Boulogne-Billancourt (ajouter des arbres) – ex : Pont de Sèvres, Pont de Saint Cloud, Ponts d'Issy-Les-Moulineaux.
- Place 17 av. Jean-Baptiste Clément
- Place devant la piscine
- Pelouse de la piscine (afin que les visiteurs puissent se protéger du soleil pendant les périodes de canicule)
- Cours d'écoles (d'écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées publics)

#### **Pour toutes ces places, il s'agit :**

- D'installer des **fontaines**.
- De mettre en place des **brumisateurs** (soit souterrains, soit en hauteur – simples tuyaux accrochés aux arbres - pour qu'ils ne puissent pas faire l'objet de dégradations).

#### **Exemples de brumisateurs au sol ou en hauteur (à accrocher aux arbres ou à du mobilier urbain)**



<https://www.manomano.fr/p/systeme-de-brumisation10m-systeme-dirrigation-systeme-de-brumisateu-exterieur-systeme-refroidiss>

REF BRE-2016 | ME34547661

**Système de brumisation, 10M Système d'irrigation Système de brumisateu extérieur Système Refroidissement Idéal pour Gazebo Jardin Patio 12 Buse (Noir)**

★★★★★ 1 | En stock

38 €<sup>67</sup>

1

Livraison

Mode de liv  
A domicile pour tou (Livraison)

France

Vendu par

Prix stock  
Produit dit

## **Partie 3 : Smart city et se connecter**

Préalable :

- L'usage de l'internet est désormais majoritairement mobile ou nomade : smartphones, tablettes et PC portables sont très utilisés.
- La Ville de Boulogne-Billancourt est dotée d'un réseau Hotspot.

La smart city utilise le mobilier urbain pour :

- Simplifier la vie des habitants avec des informations en temps réel.
- Gérer et valoriser les données du territoire.
- Se divertir
- Travailler

**3.1- Utiliser des QR codes pour suivre les parcours**

**3.2- Installer des bornes d'information près de l'office de tourisme**

**3.3- Installer des bancs connectés et des bureaux urbains**

**3.4- Installer des tables de jeux**

**3.5 – Profiter du renouvellement du marché public « mobilier urbain » pour intégrer du mobilier connecté**

\*\*\*

### 3.1. Utiliser des QR codes pour suivre les parcours culturels de la ville sur smartphone :

L'utilisation de QR codes permettrait l'accès au descriptif audio ou visuel, avec images, vidéo, rétrospective, pellicules anciennes, ces informations pouvant donc évoluer ou être complétées facilement. Parmi les atouts de ce système :

- Un accès rapide aux informations
- Une modification des informations en temps réel, mais cela suppose une mise à jour régulière des informations et un agent responsable du contenu.

### 3.2. Installer des bornes d'information près de l'office de tourisme :

Les bornes extérieures permettraient d'obtenir les renseignements à tout moment de la journée : informations touristiques, horaires d'ouverture ou d'événement, tarifs, transports, hôtels, pharmacie de garde, plan interactif de la commune...



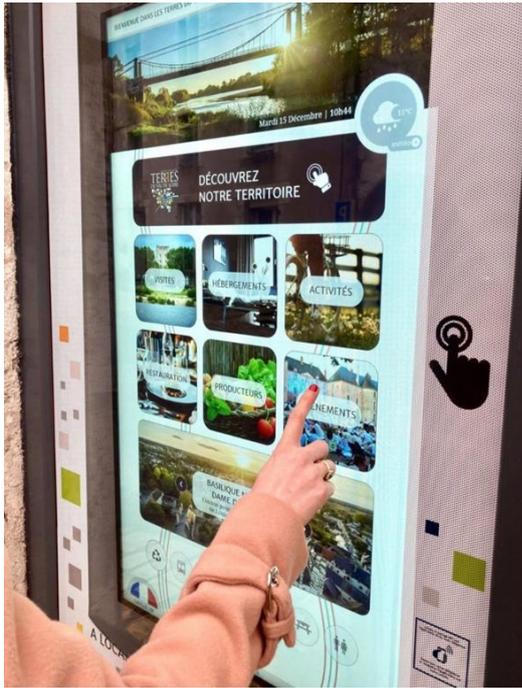
### 3.3. Installer des bancs connectés et des bureaux urbains :

Ce mobilier urbain permettrait de pouvoir brancher son ordinateur et de travailler dans l'espace public. Il pourrait être proposé aux alentours de l'Université Paris René Descartes, avenue Édouard Vaillant, permettant ainsi aux étudiants de cette faculté de se réunir aux abords de leur lieu d'enseignement, tout en créant pour eux un lien avec la ville de Boulogne Billancourt.



Mobilier connecté  
(prises, chargeurs,  
supports PC, etc.)

*Banc connecté susceptible d'entourer un arbre - DR*



### 3.4 Installer des tables de jeux :

Des tables connectées proposant des jeux numériques comme les dames, les échecs, le solitaire ou encore une sorte de Tetris ou de Snake pourraient être disposées à certains endroits de la ville et dans les parcs et jardins

### 3.5 – Profiter du renouvellement du marché public « mobilier urbain » pour intégrer du mobilier connecté

Le numérique s’invite de plus en plus dans nos vies et au sein de l’espace public : tout le monde ou presque est équipé de smartphone, et il est devenu normal de voir étudiants ou professionnels travailler sur leur tablette ou ordinateur portable à la terrasse des cafés ou même dans les jardins publics.

Or, bien évidemment, ces outils connectés ont besoin d’être régulièrement rechargés.

Il serait intéressant, lors du renouvellement du marché public « mobilier urbain », d’intégrer des bornes USB.

## Partie 4 : Informer et communiquer

Nous avons observé que l'identité de la ville de Boulogne Billancourt, qui repose sur son histoire et sur une culture riche, ne se donne pas assez à voir et à connaître. Nous pensons aussi qu'aujourd'hui, toute communication doit utiliser l'image et l'émotion pour transmettre un message.

Afin d'affirmer et de renforcer l'identité de la ville de Boulogne Billancourt et de faire connaître son histoire, nos recommandations sont les suivantes :

**4.1- Marquer les 10 entrées de ville par une sculpture évocatrice de l'histoire et de l'identité de la ville**

**4.2- Associer le marqueur choisi à la charte graphique de la ville comme signal et le décliner sur la communication de la ville**

**4.3- Développer de nouveaux parcours culturels en utilisant des panneaux en lave émaillée dessinés par Monsieur Chemetoff**

**4.4- Donner à voir, sur des fresques murales, des éléments de la culture et de l'identité de Boulogne-Billancourt**

\*\*\*

#### 4.1 Marquer les 10 entrées de ville par une sculpture évoquant l’histoire et l’identité de la ville

L’aménagement des entrées de ville participe également à la valorisation et l’embellissement du territoire.

Nous recommandons de placer une sculpture ou autre monument emblématique de Boulogne-Billancourt aux entrées de la ville, pour affirmer son identité : par exemple l’arbre des frères Martel<sup>2</sup>, la sirène de Renault, autre sculpture des années 30.



DR



DR



DR

Exemples avec l’Arbre des frères Martel (sculpture monumentale de 8,5 m de haut) ou un symbole des Usines Renault (la sirène ou autre) ou de la Seine Musicale ou encore de la “Femme qui marche” du musée Paul Belmondo.

---

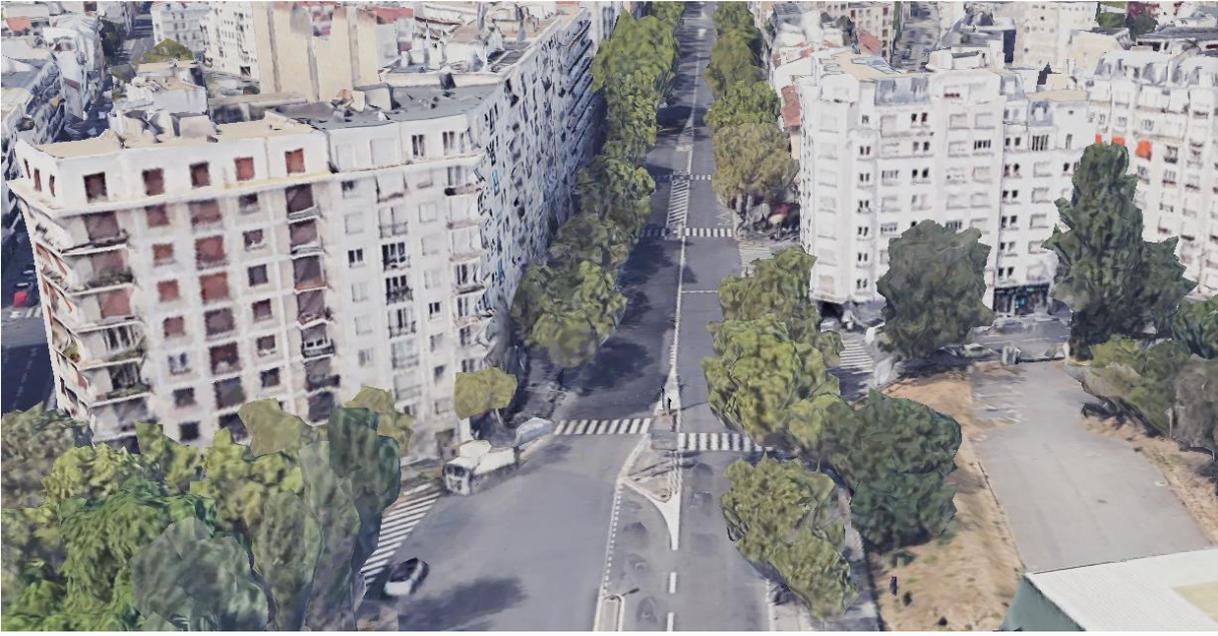
<sup>2</sup> L’arbre des frères Martel a été vu comme un « signal fort » placé à l’entrée de la médiathèque Landowski en 1998. Le CESEL propose, parmi d’autre choix, d’utiliser cette sculpture pour les entrées de ville. En 1998, la ville avait invité la population à participer au financement de cette opération, via une souscription. Cette formule pourrait être reprise. Concernant le coût, l’installation de cette sculpture était d’environ 1 000 000 FF en 1998 (soit, en prenant compte de l’inflation 207 521 € - valeur 2021, source INSEE). Si ce choix est retenu, la ville pourrait conditionner la sélection du délégataire à l’impératif d’une réalisation innovante pour la reproduction de l’arbre cubique (exemple : statue dupliquée à l’aide d’une imprimante 3D), afin d’en réduire les coûts de réalisation.



Porte de Saint Cloud – Édouard Vaillant (avant et après)



*Porte de Saint-Cloud – Route de la Reine (avant et après)*



*Pont de Sèvres (après)*



*Pont de Saint Cloud (avant et après)*



## Socles - Pont de Saint Cloud (avant et après)



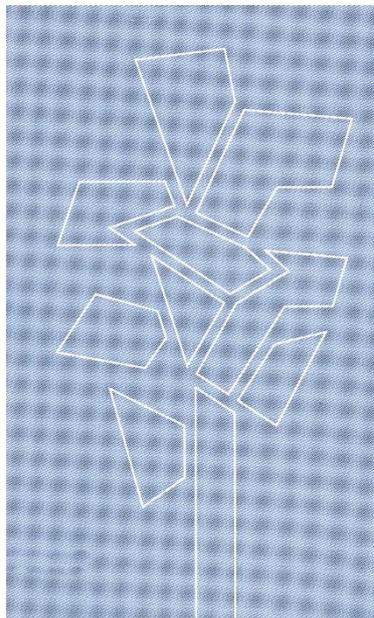
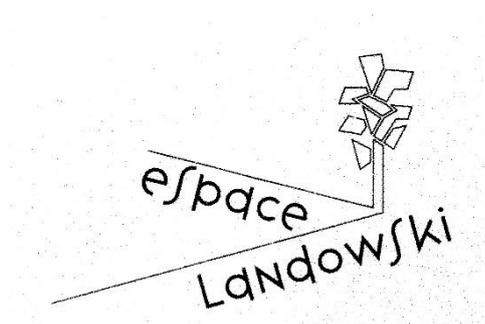
### 4.2. Associer le marqueur choisi à la charte graphique de Boulogne-Billancourt comme signal et le décliner sur la communication de la ville

Nous proposons aussi de décliner l'image de cette sculpture, associée au logo, partout où il est utile de rappeler cette identité (mobilier urbain, documents...).

*Exemple avec l'Arbre des frères Martel (dessin de M. Cornu-Thénard)*



Il nous a semblé intéressant de rappeler dans notre rapport la communication de la ville lors de l'ouverture de l'espace Landowski, puisqu'à cette époque, une représentation figurative de l'arbre était diffusée (BBI, SUBB, etc.)



Il est à noter que l'arbre des frères Martel était également appelé "arbre des Boulonnais"<sup>3</sup>. Cette mention renforce l'idée du CESEL d'utiliser cet arbre comme symbole de la ville.

#### 4.3. Développer de nouveaux parcours culturels de la ville

Nous avons rencontré Monsieur Chemetoff, architecte. Celui-ci nous a encouragés à proposer à la ville de développer les parcours urbains afin que « les rue de la ville deviennent les allées d'un musée à ciel ouvert », que la ville se donne à lire dans son histoire, ses périodes, sa culture.

S'il existe déjà les parcours des années trente et celui des lieux de l'industrie, il est proposé ici de créer les parcours suivants <sup>4</sup> :

- 1/ Le parcours de l'architecture contemporaine
- 2/ Le parcours des arbres remarquables
- 3/ Le parcours des bâtiments culturels
- 4/ Le parcours des ponts de Boulogne-Billancourt
- 5/ Le parcours des ateliers d'artistes
- 6/ Le parcours du centre-ville

7/ Le parcours Renault sur le territoire historique des usines (quartier du Trapèze et Ile Seguin), en liaison avec la Société d'aménagement de Val de Seine

---

<sup>3</sup> BBI d'octobre 1998

<sup>4</sup> Le groupe de travail consacré au mobilier urbain ne s'est pas attaché à définir ces parcours (emplacement, linéaire à parcours, liste des sites, ...). Il s'est tenu à l'esprit de la lettre de saisine. Les parcours listés seront à préciser par la municipalité

- Les itinéraires seraient ponctués par des panneaux du type de ceux existants, dessinés par Monsieur Chemetoff, en lave émaillée sur une structure métallique.



- Ces panneaux pourraient être connectés, avec un QR code permettant d'accéder à plus d'information (cf. partie 3.1, p 24).

Ces panneaux enrichiraient l'image de Boulogne-Billancourt et pourraient être agrémentés du logo « l'arbre des frères Martel » renforçant l'identité de la ville.

#### 4.4- Donner à voir, sur des fresques murales, des éléments de la culture et de l'identité de Boulogne-Billancourt

Le CESEL propose une alternative au mobilier urbain qui encombre l'espace : occuper les murs de la ville avec des fresques thématiques.

Notre proposition :

Apposer d'immenses affiches de photos anciennes recolorisées façon art urbain (street art).

A l'instar de ce qu'a proposé de juillet 2021 à septembre 2021 la commune de Batz-sur-Mer, en Loire Atlantique (44).

« Les habitants de Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique) ont vu apparaître en 19 emplacements, dont 5 dans les villages, sur certains bâtiments, pignons, maisons, des photos anciennes au format affiche de 3 à 8 mètres de haut représentant des personnages en vêtements traditionnels du pays paludier, recolorisées façon street-art. » (actu.fr – 9 juillet 2021)

## **Quand le mobilier urbain permet de donner une âme à la ville, replace l'humain au cœur de la ville !**

Il s'agit d'une façon innovante de marier la culture, l'histoire et l'art contemporain avec des affiches XXL qui participeront à la dynamisation de la ville et à son embellissement temporaire renforçant ainsi son attrait culturel et touristique.

C'est aussi un projet collaboratif et fédérateur agissant comme un formidable outil de réappropriation de la ville par les habitants en créant un circuit culturel et historique valorisant notre ville.

Rendre l'art accessible à tous, et gratuitement ! Une façon d'informer via du street art patrimonial.

### Aspect pratique et technique :

- Collecte de photos anciennes auprès des associations, des collectionneurs et de la population, des fonds documentaires... ;
  - Numérisation en très haute définition avec un scanner HD ;
  - Travail graphique de modernisation, colorisation ou texturisation par un graphiste (si possible de Boulogne Billancourt) ;
  - Impression des photos en grand format sur du papier affiche classique (6 lés par affiche) ;
  - Collage à l'aide d'une colle à l'eau, par la mairie, avec l'aide éventuelle de bénévoles (d'associations, musée ...) sur les façades municipales et celles de particuliers/entreprises volontaires.
- NB : exclure les façades en crépis et enduits sablés sur lesquelles les affiches ne tiennent pas.

### Affiches :

- Dimension 3x8m composées de 6 pièces (lés)
- Temporaires, avec une durée de vie de 3 mois environ

Les affiches temporaires telles que sus décrites rentrent tout à fait dans la préoccupation écologique et durable de la ville, avec des matériaux dégradables non toxiques pour l'environnement.

Cette exposition sera temporaire car les affiches sont appelées à se déliter au fil des semaines et des intempéries.

### Un coût faible pour un impact fort :

Réalisation 20 affiches de 3x8 m : 8000 euros

Location de la nacelle + participation de 3 agents techniques : 2000 euros

Décollage des affiches par nettoyeur haute pression : 2000 euros

(Coûts obtenus auprès de M. Frédéric Sauton, directeur de la communication et de la promotion du territoire à la mairie de Batz-sur-Mer)

### Thématiques pouvant être déclinées :

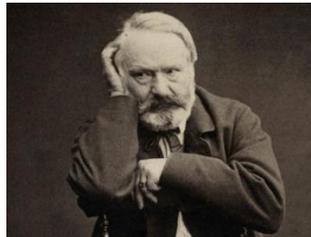
- **Photos anciennes, historiques de lieux de Boulogne-Billancourt** à l'emplacement même (ex : mettre une photo de la place Marcel Sembat en 1900 au niveau de la place Marcel Sembat).
- **Photos anciennes (portraits et photos de famille) des habitants** datant de 1900 (et autres dates) : participation active des Boulonnais et de leur famille.  
L'objectif est de mettre en avant les Boulonnais qui vivent à Boulogne-Billancourt depuis plusieurs générations en valorisant les ancrages familiaux à Boulogne-Billancourt. Ce serait

l'occasion pour nos aînés d'éveiller en eux un sentiment de fierté, d'impliquer la population, de renforcer le sentiment d'appartenance, le lien affectif à la ville car il s'agit d'un lien fort et pérenne. Il s'agirait d'un hommage et d'une campagne de communication très émouvante.

- **Photos des anciens ouvriers de Renault dans** le quartier des usines. Se rapprocher de l'Amicale des anciens ouvriers Renault pour obtenir des photos et des témoignages à y associer.
- **Photos (ou graphiques) de bâtiments clés** (Seine musicale, projet du château Rothschild, Musée Albert-Kahn, etc.)
- **Photos d'acteurs** à proximité des studios de cinéma : remettre en avant l'histoire cinématographique de Boulogne-Billancourt. Énormément de films ont été tournés à Boulogne-Billancourt dans les studios de Billancourt et studios de Boulogne.

Les studios de Billancourt étaient appelés studio usine Eclipse avant 1926, puis studios de Billancourt puis Paris Studios Cinéma en 1933. Ces studios ont été démolis en 1993. Parmi les très nombreux films on peut citer *La grande illusion* de Jean Renoir en 1937, *L'hôtel du nord* de Marcel Carné en 1938, *Les vacances de monsieur Hulot* de Jacques Tati en 1953, *Le procès* de Orson Welles en 1962, *le dernier métro* de François Truffaut en 1980 (459 films recensés au 15 décembre 2010).

- **Portraits de ceux qui ont donné leur nom à des rues** avec une succincte biographie associée. Par exemple : un beau portrait de Victor Hugo placé avenue Victor Hugo avec un résumé biographique



DR

- **Campagne de communication « vous croyez connaître vos rues ? »**  
Informers les Boulonnais via ces affiches sur l'historique du nom des rues  
Ex : La Place Marcel Sembat, tous les Boulonnais la connaissent, mais combien savent qui était Monsieur Marcel Sembat ?  
La Route de la Reine, nous l'empruntons tous mais pourquoi cette avenue porte-t-elle ce nom ?  
Utiliser le livre situé aux archives de la ville qui retrace l'historique du nom des rues.

**Contrainte** : Obtenir l'accord des particuliers/entreprises à qui appartiennent maison, immeubles où nous souhaiterions apposer les affiches. Les particuliers et entreprises devront accepter de se prêter au jeu et de mettre à disposition leur façade pour recevoir une affiche.

**Pour aller plus loin** : Un spectacle déambulatoire : possibilité de découvrir l'exposition au hasard d'une déambulation individuelle ou lors de visites organisées.

Mettre à disposition le livret des emplacements en ligne sur le site de la ville ou celui de l'office du tourisme ou au format papier.

**Alternatives durables (en complément des affiches temporaires)** : L'idée d'affiches temporaires (cas décrit ci-dessus) peut également se décliner sous l'aspect d'affiches plus durables type bâches en Lycra, comme le propose l'entreprise JC Decaux, ou de fresques (peintures).



*Exemple de bâche en Lycra*

L'ensemble de ces propositions contribueraient à donner à Boulogne-Billancourt une image attractive, qui allie l'histoire et la culture avec l'innovation et la modernité.



*Fresque murale existante, rue Saint-Denis*

Sites identifiés (liste non exhaustive) :



*Exemples de bâtiments boulonnais clés pouvant apparaître sur les bâches en lycra*



DR



DR



DR

*Exemples de Batz-sur-Mer :*



DR



DR

## **Partie 5- Végétaliser**

Certaines fonctionnalités du mobilier urbain peuvent être assurées par des végétaux (telles que les fonctions de séparation et sécurisation).

Personne n'imaginant plus une ville sans arbres ni autres végétaux, c'est dans ce cadre que nous avons intégré les végétaux dans le mobilier urbain.

La végétalisation de la ville est indissociable de tous les autres efforts pour la rendre plus humaine, surtout aux piétons, cyclistes, jeunes enfants ou personnes âgées, plus exposés aux nuisances de la pollution et aux canicules.

Boulogne-Billancourt apparaît comme une ville beaucoup trop minérale, notamment en comparaison de sa voisine, Neuilly-sur-Seine dont on propose de s'inspirer.

**5.1- Aménager l'espace urbain en utilisant des végétaux plutôt que du mobilier urbain en s'inspirant de villes voisines (ex : Neuilly-sur-Seine)**

**5.2- Profiter de la loi LOM pour optimiser la végétalisation des rues**

**5.3- Choisir les plantes les plus adéquates comme alternatives au mobilier urbain**

**5.4- Conserver les 149 jardinières en béton mises à disposition des riverains**

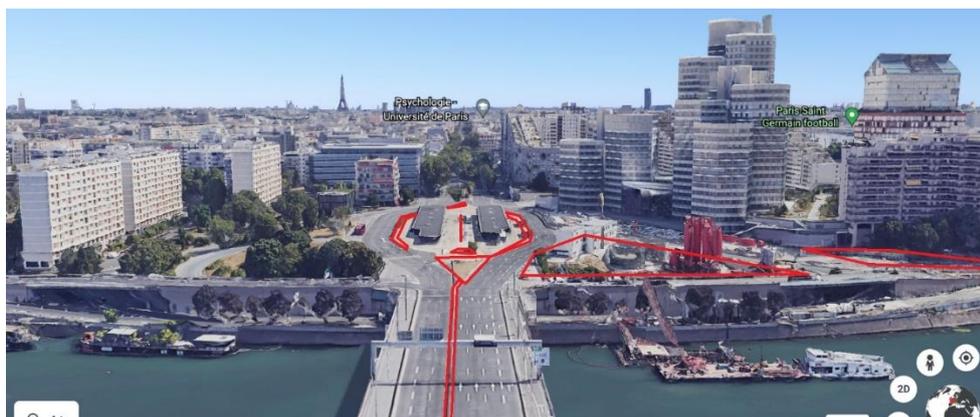
**5.5- Exemple d'aménagement possible : abords de la Grand Place**

\*\*\*

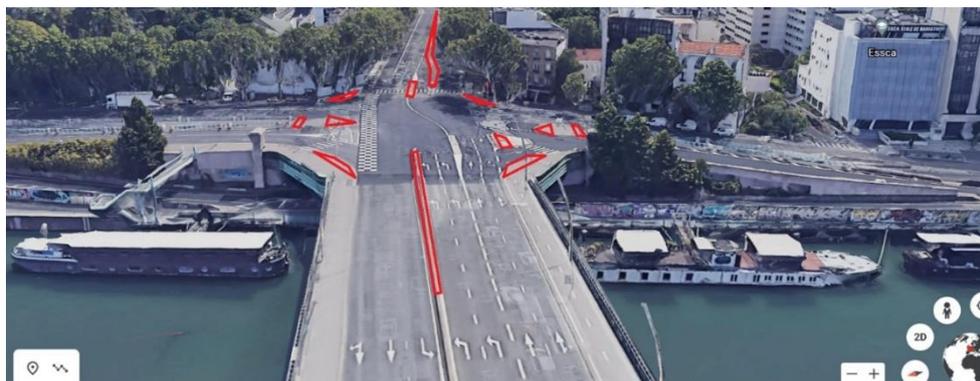
5.1- Aménager l'espace urbain en utilisant des végétaux plutôt que du mobilier urbain en s'inspirant de villes voisines (ex : Neuilly-sur-Seine)

Si nous voulons désencombrer l'espace public, (en particulier diminuer le nombre de potelets), tout en étant sensibles à la sécurité, nous devons trouver un substitut au mobilier urbain. Nous pensons que la végétation peut jouer ce rôle.

Par ailleurs, nous pensons que Boulogne-Billancourt est une ville encore trop minérale.



*Pont de Sèvres*



*Pont de Saint-Cloud*



*Pont d'Issy les Moulineaux*

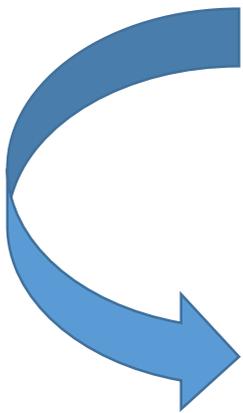
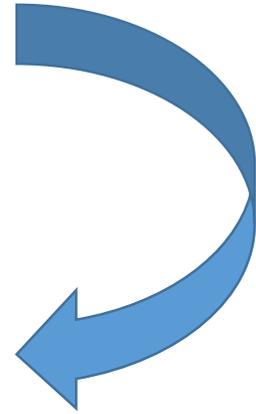
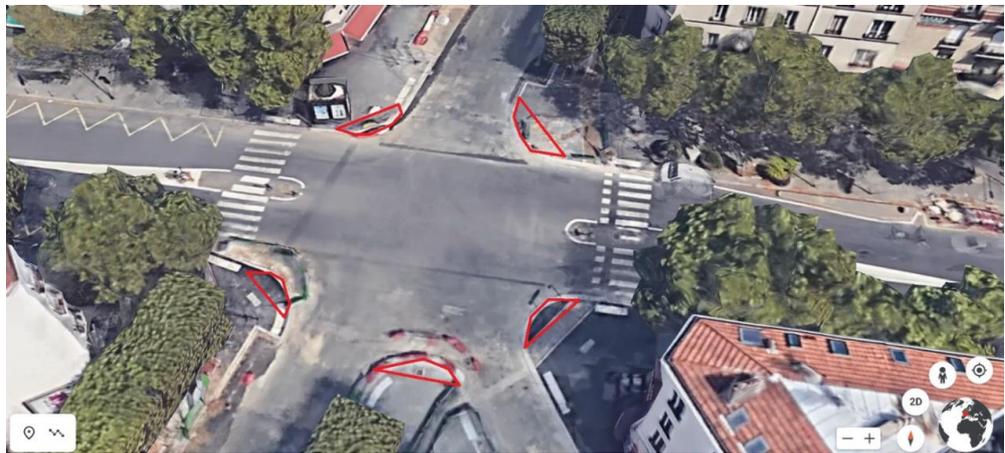
Exemples de ce que l'on pourrait faire



Arrivée depuis le Pont de Saint-Cloud (absence de végétation)



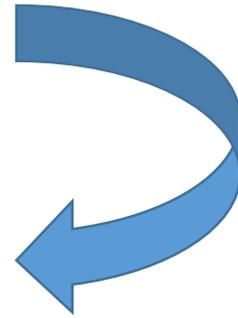
Source d'inspiration : Neully-sur-Seine (le long des grands axes ou des quais « partie Nord »)



## Végétaliser les rues à l'intérieur de la ville

S'inspirer de ce qui est fait à Neuilly-sur-Seine dans les zones denses

N° 99 rue du Château : ajouter des plantes entre les parkings



N° 42-87 avenue Jean-Baptiste Clément (zone de chalandise)



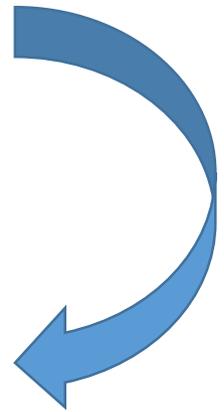
*Les quais de Seine*



Boulogne-Billancourt



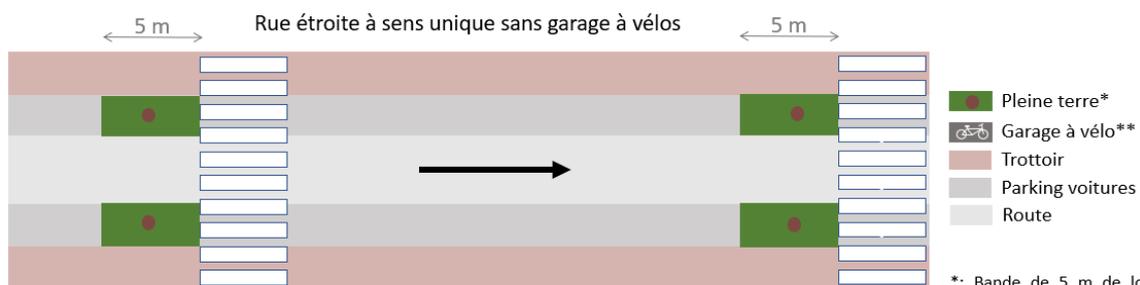
Neully-sur-Seine



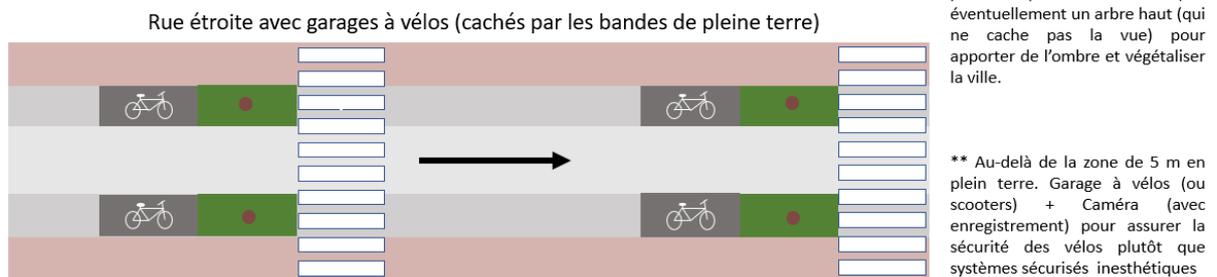
## 5.2- Profiter de la loi LOM pour optimiser la végétalisation des rues

Dans cet objectif, il nous semble important que dans toute réflexion nouvelle d'aménagement, la stratégie vise à réhabiliter le végétal en limitant le minéral ou l'artificiel. Le mobilier urbain devrait ainsi être réduit au minimum indispensable, en profitant de la loi d'Orientation des Mobilités (neutralisation des stationnements motorisés dans les 5 m en amont des passages piétons d'ici au 31 décembre 2026)

Proposition de stratégie :



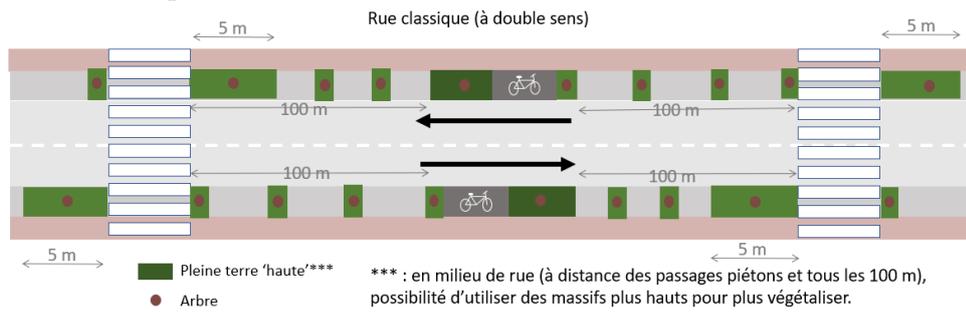
\*: Bande de 5 m de long avec végétaux bas (max 1 m de hauteur pour ne pas cacher la vue) + éventuellement un arbre haut (qui ne cache pas la vue) pour apporter de l'ombre et végétaliser la ville.



*Exemples à Neuilly-sur-Seine dans des secteurs denses*



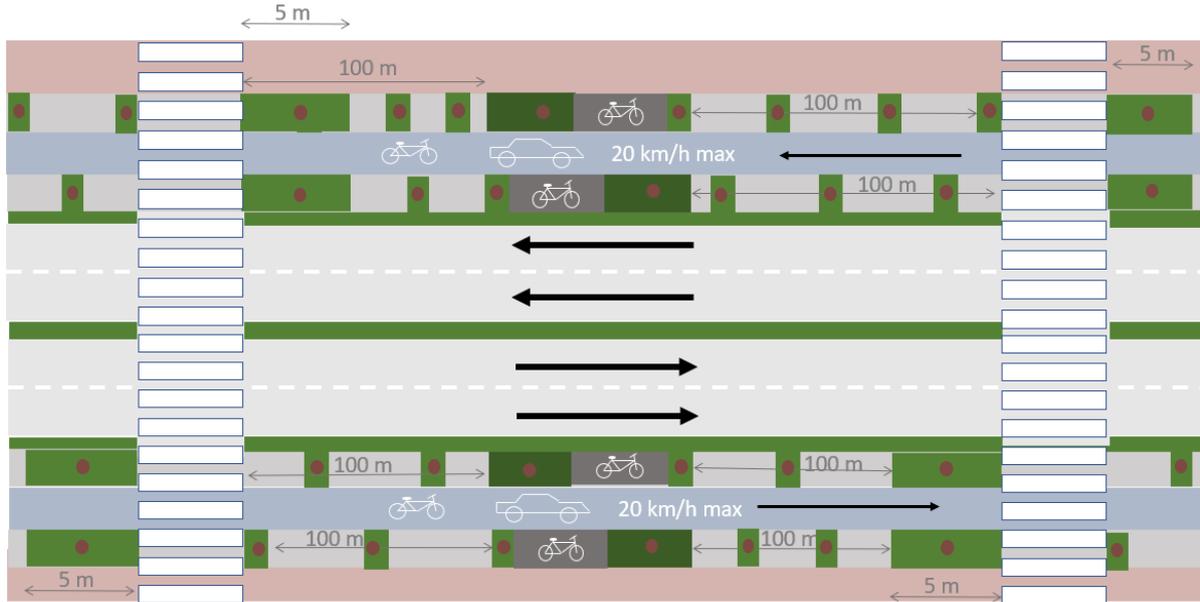
## Rues « classiques » (à double sens)



## Exemples à Neuilly-sur-Seine dans des secteurs denses



Avenues / Boulevards / Quais :



(Exemple : Av. Édouard Vaillant / Av. du Général Leclerc)

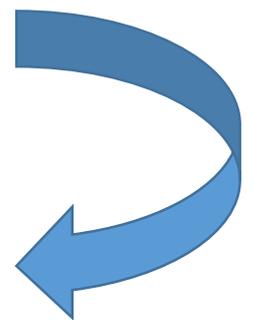
Instaurer des bandes centrales en pleine terre (exemple : Boulogne - Rd Point Rhin & Danube)



Boulogne-Billancourt



Neuilly-sur-Seine





Quais à Neuilly-sur-Seine

### 5.3- Choisir les plantes les plus adéquates comme alternatives au mobilier urbain

Quelles plantes pour un mobilier ainsi pensé ?

- Des plantes qui **nécessitent peu d'entretien** :
  - Des plantes à feuilles persistantes (moins de feuilles à ramasser, moins de risques d'accidents, joli en été comme en hiver)
  - Adaptées aux fortes chaleurs (car les vagues de chaleurs devraient augmenter dans les années à venir)
  - Qui nécessitent peu d'eau ou qui disposent d'un arrosage automatique intégré pour survivre à la période chaude et pour assurer la fonction « Rafrachir » (en effet, c'est sa capacité à évaporer un maximum d'eau qui détermine la fonction « climatiseur » d'une plante)
  - Prévoir un arrosage automatique calibré aux plantes installées (pas d'arrosage manuel).
  
- Des plantes **qui se complètent les unes, les autres** :
  - Des grands arbres :
    - Pour faire de l'ombre et éviter les îlots de chaleur

- Mais aussi pour faire office de climatiseur naturel : En effet, « **un arbre mature** peut évaporer jusqu'à 450 litres d'eau par jour, .... C'est **autant que cinq climatiseurs** qui tournent pendant 20 heures (source : Les Echos). »
- Des plantes basses :
  - Pour qu'un arbre mature soit en capacité d'évaporer autant d'eau, il a besoin de plantes à sa base pour maintenir la terre humide. Sans cela, sa capacité de climatiseur naturel est largement réduite. Ainsi, les plantes basses (moins de 1m) complètent les arbres hauts et ces zones de pleine terre deviendront des climatiseurs naturels.

Exemple de plantes en pleine terre



DR

*Lyon*



*Boulogne-Billancourt*





*Lyon*





## 5-5 Conserver les 149 jardinières en béton mises à disposition des riverains

Les 149 jardinières en béton doivent être conservées, mais sans être plus encombrantes que leur contenu.

La demande initiale de la mairie consistait à savoir s'il était pertinent de maintenir ou de supprimer les 149 jardinières en béton qui jalonnent la ville.

Dans une ville déjà très minérale, supprimer des jardinières ne nous paraît pas pertinent, surtout si elles doivent être remplacées par des potelets.

Le dispositif mis en place jusqu'à présent consistait à déléguer leur entretien au voisinage.

De fait, ces jardinières sont en définitive souvent mal entretenues. Mais les résidents savent-ils encore aujourd'hui qu'il leur appartient de les entretenir ? On peut aisément imaginer que certains aient déménagé et d'autres aient pris place par la suite sans suivre le mouvement faute d'information.

Afin d'améliorer l'état des jardinières, nous proposons :

- De maintenir les jardinières mais que leur entretien soit dorénavant pris en charge par la ville. Idéalement, pour une limitation de l'entretien, nous préconisons dès que possible de remplacer les bacs existants par des zones de plantes en pleine terre.
- De maintenir les jardinières et de mettre en place une campagne d'information/sensibilisation visant à entretenir ces espaces verts auprès des résidents concernés en leur rappelant que ces jardinières leur avaient été offertes par la ville, dans le souci de répondre au plus près au besoin des Boulonnais et que leur entretien leur incombe.

Nous suggérons, pour aller plus loin, de lancer un concours de la plus belle jardinière en collaboration avec une jardinerie partenaire, si possible localisée dans la ville et proposer de gagner une plante à la clé !

Surtout en cette période où les jardins partagés sont en vogue, les potagers entre voisins également... Il est légitime de penser que ce concours pourrait emporter un franc succès.

"Notre ville est ce que nous en faisons ! Alors impliquons-nous tous pour encore plus de beauté et de verdure dans notre ville !"

D'une manière générale, le mobilier urbain dédié aux plantes (par ex. aux massifs floraux décoratifs ou aux plantes plus ou moins grimpantes...) doit être le plus léger possible. Il doit pouvoir convenir aux différentes catégories végétales :

- Arbres ou arbustes, érigés ou grimpants
- Feuilles caduques ou persistantes (notons que ces dernières tombent aussi...)
- Massifs floraux entretenus ou espaces laissés à la végétation spontanée

Dans certains cas, il sera souhaitable de ne pas prévoir de mobilier du tout. Ainsi, il serait pertinent d'installer des bandes centrales en pleine terre avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny sur le modèle de Neuilly sur Seine.



*Route de la Reine*



*Rue de l'Est – exemple de jardinière non entretenue*

### 5-6 Exemple d'aménagement possible : abords de la Grand Place

La rue « Le Corbusier » longeant la « « Grand' place » devant le centre commercial des Passages nous semble être la rue la plus adaptée pour les raisons suivantes :

- o Les rues piétonnes doivent se situer dans les points centraux (pas d'intérêt sinon). En l'occurrence, il n'y a pas plus central.
- o La fermeture de la rue ne doit pas entraîner de blocage de la circulation (possibilité de passer d'Ouest en Est, de passer du Nord au Sud ou l'inverse sans problème).

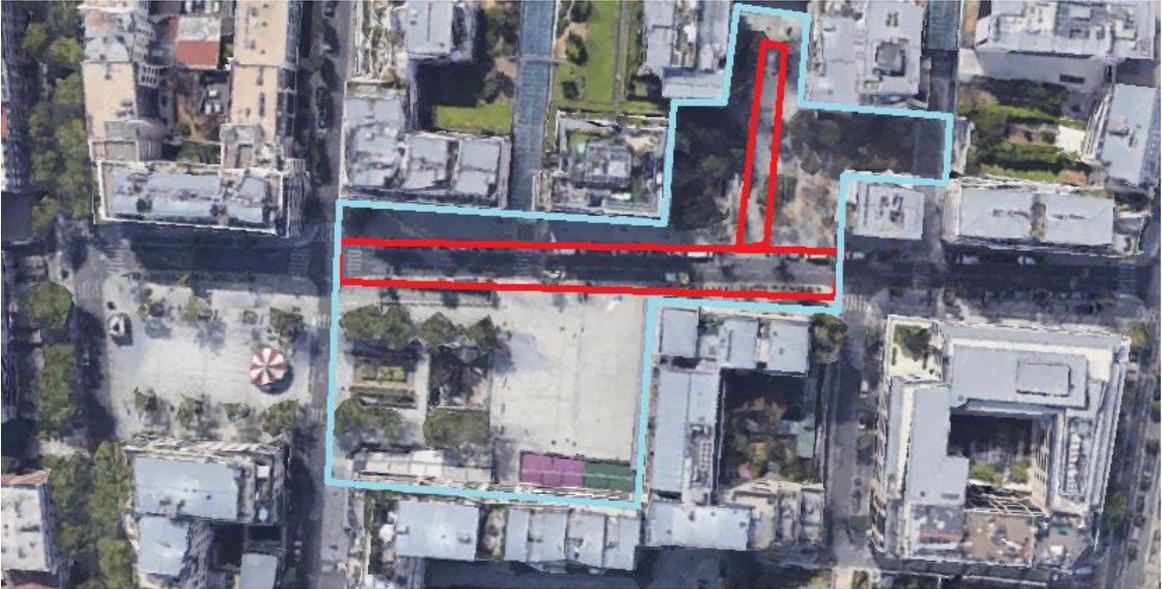
- Description de l'opération :

- o Piétonniser les rues signalées en rouge.
- o Zone piétonne agrandie (zone en bleue). Zone sur laquelle nous pourrions mettre en pratique les recommandations « Végétaliser & Rafraîchir »).

- Fermer cette rue permettrait de :

- o Créer un véritable espace sans véhicule (voitures mais également sans moto ou scooter ni vélo)
- o Créer une vitrine de la stratégie visant à végétaliser et rafraîchir la ville (outil de communication).
- o Développer l'activité récréative et touristique du quartier (et de Boulogne-Billancourt ). Possibilité d'ajouter des restaurants.
- o Mieux intégrer la partie actuellement peu exploitée (rue Tony Garnier)

**Proposition d'un test de piétonisation de rue (avec verdissage + fontaine + brumisateurs) :**



## Conclusion

Toutes ces propositions émanent de notre observation de l'évolution des pratiques des habitants de Boulogne-Billancourt. Elles vont dans le même sens que les innovations que nous constatons régulièrement. Ainsi, nous avons noté un aménagement végétal en pleine terre récemment installé rue de Billancourt.



*Rue de Billancourt janvier 2022*



*Avenue du Général Leclerc*

## **REMERCIEMENTS**

**Nous remercions les élus et les services municipaux ayant participé ou collaboré à la connaissance des informations présentes dans ce rapport.**

## ANNEXE

### Inventaire du mobilier urbain à Boulogne-Billancourt

Juin 2022

Source : GPSO

Mobiliers	Quantités
Abribus	415
Armoires électriques	NC
Assises (chaises et bancs)	NC
Barrières fixes	NC
Bornes de recharge pour véhicules électriques sur voirie	11 (de 2 à 6 places)
Corbeilles	954
Horodateurs	660
Jardinières en béton mises à disposition des copropriétés	149
Lampadaires	9 177
Mobiliers d'affichage d'opinion	17
Panneaux d'affichage administratif	415
Points d'apport volontaire de textile	7
Points d'apport volontaire de verre	116 dont 39 enterrés
Potelets	NC